L'or, les armes et la paix introuvable

Résumé

Depuis 1999, la province de l'Ituri a fait l'objet d'un nombre considérable d'interventions de pacification et de stabilisation : opérations militaires multinationales, présence onusienne prolongée, poursuites pénales internationales, état de siège, opérations conjointes transfrontalières et programmes de désarmement-réinsertion. Pourtant, à l'horizon 2026, la province demeure l'un des théâtres les plus meurtriers d'Afrique centrale. Cet article propose une évaluation systématique de ces stratégies à la lumière d'un cadre d'économie politique des conflits. La thèse défendue est que l'échec relatif des dispositifs déployés tient à leur ciblage de la couche la plus superficielle du conflit — les groupes armés actifs — au détriment des déterminants structurels profonds : captation de la rente aurifère, inégalités horizontales héritées de la fabrique coloniale, gouvernance armée hybride et instrumentalisation transfrontalière. À partir de données de terrain (2023–2024), de la littérature scientifique de référence et des rapports institutionnels, l'article construit un Indice d'Efficacité de la Stabilisation et une analyse coût-bénéfice. Les ordres de grandeur mobilisés situent la rente aurifère annuelle à un niveau de l'ordre du milliard USD (scénario de référence prudent ≈ 1,1 milliard, aux prix de 2023 ; voir l'analyse de sensibilité en section 4.2), dont une part que nos recoupements situent à moins de 2 % revient au Trésor public, et montrent qu'une stratégie intégrée à six piliers — d'un coût estimé entre 470 et 620 millions USD sur dix ans, inférieur au coût estimé d'une décennie de conflit (≈ 870 millions USD) — n'est économiquement justifiée que si elle évite entre 54 % et 71 % du coût du conflit — seuil explicite et réfutable plutôt que ratio ponctuel ; sous l'hypothèse limite d'une prévention intégrale, ρ atteindrait 1,40–1,85. L'étude conclut sur des recommandations opérationnelles pour une stratégie de stabilisation séquencée et mesurable.

Mots-clés : Ituri ; stabilisation ; économie politique des conflits ; gouvernance armée ; rente aurifère ; inégalités horizontales ; justice transitionnelle ; désarmement (DDR) ; République démocratique du Congo.

Classification JEL : D74 (conflits, résolution des conflits) ; O17 (secteurs formel et informel ; économie souterraine ; arrangements institutionnels) ; Q34 (ressources naturelles et conflits internes et internationaux) ; O55 (Afrique).

Points saillants

- L'échec relatif de la stabilisation en Ituri tient au ciblage des groupes armés plutôt que des déterminants structurels (rente, inégalités horizontales, gouvernance armée).
- Trois mécanismes formalisés — captation de rente (R), inégalité horizontale (IH), propension à la violence V(i,t) — rendent l'argument traçable et testable.
- La valeur brute de la filière aurifère (de l'ordre du milliard USD/an aux prix de 2023) ne revient au Trésor public qu'à hauteur estimée de 2 % : c'est la structure de répartition, non la rareté, qui alimente le conflit.
- Une stratégie intégrée à six piliers présente un rapport bénéfice-coût favorable sous des hypothèses d'efficacité explicitées : prévenir coûte vraisemblablement moins cher que subir.

Abstract

Since 1999, Ituri province has been the object of an exceptional density of peacebuilding and stabilization interventions: multinational military operations, a protracted United Nations presence, international criminal prosecutions, a state of siege, joint cross-border operations, and disarmament-reintegration programmes. Yet, by 2026, the province remains one of the deadliest theatres in Central Africa. This article offers a systematic evaluation of these strategies through the lens of the political economy of conflict. Its central argument is that the relative failure of deployed instruments stems from their targeting of the most superficial stratum of the conflict—active armed groups—while neglecting deep structural drivers: capture of the gold rent, horizontal inequalities inherited from colonial state-making, hybrid armed governance, and cross-border instrumentalization. Drawing on field data (2023–2024), the canonical scholarly literature and institutional reports, the article constructs a Stabilization Effectiveness Index and a cost-benefit analysis. The magnitudes involved place the annual gold rent on the order of USD 1 billion (conservative baseline ≈ USD 1.1 billion at 2023 prices; sensitivity analysis in Section 4.2)—of which an estimated less than 2% accrues to the public treasury—and show that an integrated six-pillar strategy, costing an estimated USD 470–620 million over ten years (below the estimated cost of a decade of conflict, ≈ USD 870 million), is economically justified only if it averts between 54% and 71% of the conflict's cost — an explicit, refutable threshold rather than a point estimate; under the limiting assumption of full prevention, ρ would reach 1.40–1.85. The study concludes with operational recommendations for a sequenced and measurable stabilization strategy.

Keywords: Ituri; stabilization; political economy of conflict; armed governance; gold rent; horizontal inequalities; transitional justice; disarmament (DDR); Democratic Republic of the Congo.

1. Introduction

Sur la route nationale qui relie Bunia à la frontière ougandaise, des camionnettes sans plaque traversent de nuit les villages éteints, escortées par des hommes en armes ; les riverains ont appris à ne pas regarder. L'or qu'elles transportent — arraché à la terre par un creuseur misérable, taxé par un milicien, blanchi par un comptoir avant de rejoindre les marchés de Dubaï ou de Genève — financera la prochaine attaque. C'est cette économie nocturne, articulée à une structure foncière héritée et à une mémoire de massacres réactivée, qui tient la province de l'Ituri dans la guerre depuis plus d'un quart de siècle — et non une hostilité prétendument ancestrale. Aucun de ces facteurs ne suffit isolément ; c'est leur superposition qui fait système. Et c'est précisément ce que la plupart des interventions internationales n'ont pas voulu voir.

Car l'Ituri, dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC), offre un paradoxe : elle est l'un des espaces les plus densément « traités » par l'ingénierie internationale de la paix — intervention militaire européenne en 2003, mission onusienne parmi les plus dotées au monde, jurisprudence pénale internationale historique, état de siège en 2021, opérations conjointes transfrontalières, programmes successifs de désarmement — et demeure pourtant l'un des plus meurtriers. Le cycle de violence ouvert en 2017 a produit un déplacement forcé d'une ampleur sans précédent dans la province — de l'ordre de 1,5 million de personnes, contre quelque 500 000 au plus fort de ce que la littérature nomme la « première guerre de l'Ituri » (1999–2003) [21,22] —, quand bien même le bilan létal cumulé de cette première séquence, estimé entre 50 000 et 60 000 morts, demeure supérieur. L'expression « première guerre » désigne ici une séquence d'une intensité et d'une internationalisation inédites [1,2,4,42], et non l'absence de violences intercommunautaires antérieures, dûment documentées ; le constat que nous retenons est celui d'une routinisation, non d'un dépassement. La question est dès lors aussi simple que

redoutable : pourquoi un tel volume d'interventions produit-il un rendement de stabilisation aussi faible, et quelle architecture pourrait inverser la tendance ?

L'hypothèse centrale est que la plupart des interventions ont visé la strate la plus visible du conflit — les groupes armés en activité — sans agir sur les déterminants structurels qui les régénèrent. Ces déterminants relèvent d'une économie politique des conflits [4,7] : captation d'une rente aurifère dont l'ordre de grandeur, selon les hypothèses de prix et de volume retenues (voir section 4.2), avoisine le milliard de dollars par an, inégalités horizontales [5,6] cristallisées par un siècle de fabrique administrative des identités, gouvernance armée hybride associant acteurs étatiques et non étatiques [7], et instrumentalisation par des acteurs régionaux. Une stratégie qui neutralise des combattants sans transformer la structure de rente et d'inégalité qui les produit revient à écoper un bateau sans colmater la voie d'eau.

La contribution de l'article est triple. Premièrement, il propose une évaluation comparée et critique des principales familles de stratégies déployées en Ituri (militaro-sécuritaire, judiciaire, désarmement-réinsertion, diplomatie régionale et médiation locale), en mobilisant la littérature évaluative sur l'efficacité du maintien de la paix [8,9] et la construction libérale de la paix [10]. Deuxièmement, il formalise trois mécanismes du conflit (captation de rente, inégalité horizontale, propension à la violence) par des équations explicitées, afin de rendre l'argument cumulatif transparent et testable. Troisièmement, il construit un Indice d'Efficacité de la Stabilisation et une analyse coût-bénéfice d'une stratégie intégrée, fournissant au décideur un instrument d'arbitrage chiffré.

Cette démarche s'inscrit dans un déplacement plus large de la recherche sur les conflits, qui a progressivement abandonné les explications mono-causales — qu'elles soient ethniques ou économiques — au profit d'approches configurationnelles attentives aux interactions entre structures macro et logiques micro [1,3,7]. L'organisation du texte suit cette logique : après l'exposé du cadre théorique et d'une revue critique de la littérature (section 2), une première section examine, dans le « laboratoire » iturien[1], les dispositifs de stabilisation déjà déployés et le constat de la paix introuvable (section 3) ; une deuxième analyse l'économie politique de la violence qui en explique l'échec et en déduit une architecture de stabilisation intégrée et chiffrée (section 4). La méthodologie est présentée en section 5 : ce choix, atypique, de faire suivre l'analyse par l'exposé méthodologique est délibéré — il regroupe en un même lieu les critères, les données et les formalisations une fois que le lecteur en a vu l'usage — avant la discussion (section 6) et la conclusion (section 7).

2. Cadre théorique et revue critique de la littérature

2.1. L'économie politique des conflits comme cadre intégrateur

En quoi consiste ce cadre ? L'économie politique des conflits est l'approche qui analyse la guerre comme un système où les ressources économiques (rentes minières, trafics, taxes informelles, aide) et les rapports de pouvoir (alliances, autorité armée, légitimités locales) se coproduisent et s'entretiennent mutuellement. À ce titre, elle refuse de séparer les dimensions économiques et politiques de la guerre. Elle s'oppose à deux réductionnismes symétriques : le réductionnisme « culturaliste », qui explique la violence par les seules animosités ethniques, et le réductionnisme « cupide » associé à la thèse de la prédation économique [3]. La sociologie de la guerre civile a toutefois montré que la violence obéit à une logique propre, où le contrôle territorial et la collaboration des populations comptent autant que les motivations initiales [36]. Dans ses versions contemporaines appliquées aux

[1]Nous adoptons la forme « iturien(ne) », adjectif usuel dérivé d'Ituri, de préférence à « ituréen », gentilé des Ituréens de l'Iturée antique (région du Proche-Orient attestée avant notre ère), afin d'éviter toute confusion.

Grands Lacs [1,4,7,11], ce cadre articule les rentes (mines, terres, taxes informelles, aide) et les configurations politiques (alliances, gouvernance armée, légitimités locales), chacune renforçant l'autre. L'Ituri y apparaît non comme une « anomalie tribale » mais comme une configuration politico-économique cohérente, dont les ressorts sont identifiables, mesurables et — au moins en théorie — modifiables.

Trois apports théoriques complètent ce socle. La théorie des inégalités horizontales [5,6] établit que les inégalités systématiques entre groupes culturellement définis prédisent mieux la violence que la pauvreté absolue ou les inégalités interindividuelles. La théorie de la gouvernance armée [7,12,13] montre que les groupes armés exercent des fonctions de régulation (justice, fiscalité, sécurité) dans le creux de l'État, parfois en collusion avec lui. Enfin, la grammaire des clivages cumulatifs [14,44] — par opposition aux clivages transversaux — éclaire pourquoi certaines lignes de fracture s'avèrent explosives lorsqu'ethnie, classe, activité et mémoire coïncident.

2.2. Trois mécanismes formalisés

Pour rendre l'argument cumulatif transparent et, à terme, testable, nous formalisons trois mécanismes par des équations explicitées. Ces formalisations ne visent aucune précision studieuse ; elles fournissent une grammaire commune qui servira de grille à l'évaluation des dispositifs déployés (section 3) comme à la conception de la stratégie intégrée (section 4).

Le premier mécanisme est la captation de rente. La valeur brute annuelle produite par une ressource extractive s'écrit comme le produit d'un prix et d'une quantité : $\boldsymbol{R = P \cdot Q}$ (1) où R désigne cette valeur brute — le chiffre d'affaires de la production à la sortie de la zone —, P le prix moyen unitaire et Q la quantité produite. La rente au sens strict (le surplus net des coûts d'extraction) n'en est qu'une fraction ; nous conservons toutefois le terme usuel de « rente » pour désigner cette valeur mobilisable par les acteurs du conflit. L'essentiel, pour l'analyse de la violence, n'est ni le niveau de R ni le concept ricardien de rente, mais sa structure de répartition : la fraction captée par les acteurs armés, les intermédiaires et les agents étatiques informels détermine le financement du conflit. Réduire cette fraction est donc une cible de stabilisation à part entière — distincte de la neutralisation des combattants, mais complémentaire d'elle : neutraliser des combattants sans tarir la rente qui les finance laisse le réservoir matériel du conflit intact, tandis qu'assécher la captation (traçabilité de l'or, formalisation des filières, réforme de la fiscalité de passage) réduit l'incitation même à prendre les armes. Les deux leviers doivent être articulés, non opposés.

Le deuxième mécanisme est l'inégalité horizontale, c'est-à-dire l'inégalité systématique entre groupes culturellement définis, dont la recherche établit qu'elle prédit la violence mieux que la pauvreté absolue [5,6]. On la synthétise ici par un coefficient de variation pondéré des dotations moyennes des groupes — mesure intergroupes distincte d'un indice de Gini interindividuel et cohérente avec l'opérationnalisation de Stewart et de Cederman [5,6] : $\boldsymbol{IH = (1 / \mu) \cdot \sqrt{[\, \Sigma\, p_i\, (y_i - \mu)^2\,]}}$(2) où IH est l'indice d'inégalité horizontale, p_i la part démographique du groupe i, y_i sa dotation moyenne (foncière, éducative ou de revenu) et μ la moyenne provinciale pondérée, avec $\Sigma_i\, p_i = 1$ et $\mu = \Sigma_i\, p_i\, y_i$. Plus IH est élevé, plus les écarts moyens entre groupes sont prononcés relativement à la moyenne, et plus le risque de mobilisation violente s'accroît. L'intérêt opérationnel de cette mesure est qu'elle désigne une cible — réduire IH par la médiation foncière, l'éducation intégrée et la redistribution — que les dispositifs purement sécuritaires ignorent.

Le troisième mécanisme est la propension à la violence collective, pensée non comme une donnée culturelle mais comme une fonction de variables modifiables. En s'inspirant de la sociologie des processus de

(dé)civilisation [28] et de la notion d'habitus [27], on peut écrire la propension à la violence d'une communauté i au temps t : $V(i,t) = f\,[\,I(t), A(t), \Pi(t), M(i,t), E(i,t), J(t)\,]$(3) où I(t) mesure les incitations externes (acteurs proposant armes et soutiens), A(t) la disponibilité des armes, Π(t) l'intensité de la propagande ethnicisante — notation distincte du prix P de l'équation (1) —, M(i,t) la marginalisation économique des jeunes gens — au premier chef les jeunes hommes, principal réservoir du recrutement armé, mais sans exclure les femmes et les jeunes filles, également associées aux groupes armés et à leurs économies —, E(i,t) l'épaisseur de la mémoire de violences activée, et J(t) la faiblesse de l'État et de la justice (impunité). L'écriture (3) n'est pas une équation estimable mais une notation compacte de la structure de l'argument ; elle est néanmoins contraignante à trois titres : elle spécifie les signes attendus ($\partial V/\partial I$, $\partial V/\partial A$, $\partial V/\partial \Pi$, $\partial V/\partial M$, $\partial V/\partial E$, $\partial V/\partial J > 0$), elle exclut tout argument d'appartenance ethnique, et elle engage une prédiction réfutable en statique comparée — une intervention agissant sur un seul argument produit un effet transitoire, une intervention agissant simultanément sur plusieurs un effet persistant. Le point décisif est qu'aucune variable ne renvoie à une essence ethnique : les six termes sont modifiables par l'action publique. Réduire I et A relève de la coopération régionale et du contrôle des trafics ; Π de la régulation des médias et du travail de mémoire ; M du développement et de l'éducation ; E de la justice transitionnelle [29,30] ; J de la reconstruction institutionnelle.

Ces trois mécanismes ne sont pas juxtaposés mais chaînés : les deux premiers alimentent le troisième. La captation de la rente (R) finance les incitations externes et l'armement — soit I(t) et A(t) comme fonctions croissantes de la fraction de R captée — tandis que l'inégalité horizontale (IH) nourrit la marginalisation économique des jeunes gens et l'épaisseur de la mémoire de grief — soit M(i,t) et E(i,t) comme fonctions croissantes de IH. La propension à la violence V(i,t) dépend ainsi indirectement de R et de IH, ce qui referme la chaîne : agir sur les déterminants structurels (R, IH), c'est agir en amont sur les arguments mêmes de V.

Ces trois mécanismes — captation de rente (R), inégalité horizontale (IH) et propension à la violence (V) — constituent le triptyque analytique à l'aune duquel seront évalués les dispositifs déployés puis la stratégie intégrée proposée.

2.3. Revue critique de la littérature sur la stabilisation

Le débat fondateur oppose les approches par la cupidité (greed), pour lesquelles les guerres civiles s'expliquent par les opportunités d'enrichissement des combattants [3], et les approches par le grief (grievance), centrées sur les injustices et les inégalités. La recherche empirique ultérieure — tests statistiques sur de larges échantillons de guerres civiles — a montré que cette opposition est largement factice : griefs — notamment les inégalités horizontales [5,6] — et opportunités économiques se combinent plutôt qu'ils ne s'excluent. Pour l'Ituri, réduire le conflit à la seule prédation de l'or manquerait ses ressorts identitaires et fonciers ; le réduire aux seules haines ethniques manquerait l'économie qui les finance.

Deux courants évaluatifs encadrent ensuite notre démarche. Le premier, quantitatif, établit — sur la base d'études comparatives à large échantillon, notamment les analyses statistiques transnationales de Fortna et de Doyle et Sambanis [8,9] — que la présence de forces de paix réduit en moyenne la durée et la récurrence des guerres civiles ; l'ampleur exacte de cet effet et ses conditions demeurent débattues, mais la direction du résultat est robuste. Ces mêmes travaux soulignent que cette efficacité dépend du mandat, des effectifs et de la nature du conflit : dans les guerres fragmentées à gouvernance armée hybride, la protection des civils se heurte à l'étendue territoriale et à la porosité des frontières. Le second, critique, conteste la construction libérale de la paix : Paris [10] montre

qu'institutionnaliser avant de libéraliser est préférable, et que des élections précoces ravivent les clivages — leçon directe pour l'Ituri, où stabiliser n'est pas tenir un scrutin mais reconstruire des institutions foncières et économiques. À ces apports s'ajoute le « tournant local », qui rappelle que la paix se construit autant dans les villages que dans les capitales, et que l'ingénierie internationale échoue lorsqu'elle ignore les agendas infra-provinciaux [1].

Enfin, une littérature spécialisée sur l'est de la RDC a documenté la gouvernance armée [7,12,38], la taxation par les groupes armés [7], l'orpaillage [37] et la trajectoire des milices ituriennes [2,4,22]. Ces travaux fournissent un socle empirique de premier ordre. Il manque toutefois, à notre connaissance, une étude qui articule explicitement ce socle d'économie politique à une évaluation comparée et chiffrée des dispositifs de stabilisation pour la province de l'Ituri. C'est le créneau qu'occupe le présent article.

2.4. Qu'est-ce que stabiliser ? Du concept aux critères

Le terme de « stabilisation » recouvre des acceptions hétérogènes qu'il importe de clarifier. Dans son acception minimale et sécuritaire, stabiliser signifie réduire la violence armée ouverte et rétablir un monopole étatique, même partiel, de la coercition. Dans une acception maximale et transformationnelle, stabiliser signifie agir sur les causes profondes de manière à rendre la récidive improbable.

La littérature critique a montré que les interventions confondant ces deux niveaux obtiennent des « paix négatives » fragiles — l'arrêt provisoire des combats — sans atteindre la « paix positive » — la transformation des structures génératrices de violence [9,10]. Le présent article retient une définition exigeante : une stratégie n'est dite efficace que si elle déplace durablement la trajectoire du conflit, ce qui suppose d'agir sur les variables structurelles (R, IH, V) plutôt que sur le seul symptôme. Concrètement, il importe alors de distinguer deux niveaux que l'on confond souvent. L'efficacité se juge par des critères de résultat, indépendants de notre hypothèse explicative : (i) la réduction de la létalité civile (ΔL) ; (ii) la durabilité de l'effet après désengagement (D) ; (iii) le coût rapporté à l'efficacité (C). L'atteinte des déterminants structurels (S) n'est pas un quatrième critère de résultat mais la variable explicative dont nous éprouvons le pouvoir : notre hypothèse est que D croît avec S. Elle est réfutable, et le serait notamment si un dispositif à S faible obtenait un D élevé. Nous appelons « structurel » tout déterminant qui se reproduit indépendamment de l'existence d'un groupe armé donné et dont le temps d'ajustement excède la durée d'un mandat d'intervention ; la gouvernance armée hybride est à ce titre structurelle, tandis que l'effectif d'un groupe armé à une date donnée est un symptôme. Cette grille, dont la discussion des données et des limites est renvoyée en section 5, explique pourquoi des dispositifs réussis à court terme y obtiennent des scores faibles en durabilité.

3. La paix introuvable au laboratoire des stratégies

L'Ituri constitue un laboratoire des stratégies de stabilisation : peu de provinces africaines ont concentré, en un peu plus d'un quart de siècle, une telle variété de dispositifs. Pourtant, la paix y demeure introuvable. La présente section évalue les principales familles de stratégies déployées à l'aune des critères et du triptyque (R, IH, V) définis plus haut, en distinguant l'effet affiché de l'effet mesurable. Les appréciations de létalité s'appuient sur les données humanitaires provinciales — Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et Organisation internationale pour les migrations, Matrice de suivi des déplacements (OIM-DTM) [21] — et sur les recensements d'événements violents disponibles.

Une précaution s'impose au préalable. La coexistence d'une forte densité d'interventions et d'une violence persistante ne suffit pas à conclure à l'inefficacité : les forces de paix sont déployées de façon endogène, là où les conflits sont les plus intraitables, biais de sélection que la littérature quantitative a documenté et corrigé [8]. Nous ne prétendons donc pas que l'Ituri serait dans le même état sans ces interventions — le contrefactuel pertinent est vraisemblablement plus meurtrier. Ce que nous évaluons est plus restreint : la durabilité des effets, observée par comparaison intra-cas avant et après retrait ou redéploiement des forces ; et l'absence de transformation des paramètres structurels, observable indépendamment du niveau de violence. L'échec relatif que nous documentons est un échec de transformation, non un constat d'inutilité.

Une question préalable s'impose avant toute évaluation : établir la trajectoire et l'ampleur des dispositifs déployés, faute de quoi l'appréciation resterait hors sol. Pour rendre compte de cette ampleur — condition d'une évaluation informée —, le tableau 1 en dresse l'inventaire par secteur, par période et par ordre de grandeur, restituant leur succession chronologique de 1999 à aujourd'hui. Il fait apparaître la densité exceptionnelle des interventions dont la province a fait l'objet, du déploiement militaire à la justice internationale. Le chiffrage précis, secteur par secteur et année par année, du coût et du financement de chaque dispositif — dont l'intérêt analytique est réel — suppose la consolidation de sources budgétaires primaires (mandats onusiens, budgets bilatéraux, programmes de stabilisation) ; les cellules non renseignées ci-dessous en signalent le chantier.

Tableau 1. Inventaire des principales interventions de stabilisation en Ituri : secteur, période et ordre de grandeur (1999–2026).

Intervention	Secteur	Période	Ordre de grandeur / financement
Opération Artémis (Union européenne)	Militaire (réaction rapide)	juin–septembre 2003	≈ 1 800 soldats ; ≈ 3 mois ; budget de l'opération [à documenter]
MONUC, puis MONUSCO (ONU)	Militaire / protection des civils	1999–2010 ; 2010–présent	Budget de la mission RDC de l'ordre de 1 milliard USD/an (toutes provinces) ; effectifs déployés en Ituri variables [à ventiler]
Poursuites CPI (Lubanga, Katanga, Ngudjolo, Ntaganda)	Judiciaire (pénal international)	2006–2021 (jugements et réparations)	4 affaires ituriennes ; coûts procéduraux [à documenter]
Arrêt CIJ, RDC c. Ouganda	Judiciaire / réparations	2005 ; réparations 2022	Réparations dues par l'Ouganda à la RDC : 325 millions USD (arrêt du 9 février 2022) — flux entrant, non un coût de stabilisation
État de siège	Militaro-administratif	mai 2021–présent	Administration militaire ; prélèvements informels supplémentaires signalés ; coût budgétaire [à documenter]
Opérations conjointes transfrontalières (anti-ADF)	Militaire régional	2021–présent	Effectifs et coûts [à documenter] ; soupçons de contrebande d'or [41]
Programmes DDR, puis P-	DDR /	2004–2007 ; 2021–	Budgets [à documenter] ; faible

Intervention	Secteur	Période	Ordre de grandeur / financement
DDRCS	stabilisation communautaire	présent	articulation avec la médiation foncière
Fonds internationaux de stabilisation (ISSSS ; Programme STAREC de stabilisation et reconstruction)	Stabilisation communautaire	2008–présent	Montants alloués à l'Ituri [à documenter]

Source : élaboration de l'auteur. Les mentions « [à documenter] » correspondent à des financements dont la consolidation, secteur par secteur et année par année à partir de sources budgétaires primaires (mandats onusiens, budgets bilatéraux, programmes de stabilisation), constitue un prolongement de cette recherche. Sigles développés à leur première occurrence dans le texte. Réparations CIJ : arrêt du 9 février 2022 [19].

3.1. La famille militaro-sécuritaire

L'opération Artémis (2003), première intervention militaire européenne autonome dotée d'un mandat robuste, a stabilisé Bunia à court terme et démontré la valeur d'une force de réaction rapide. Mais son empreinte fut spatialement étroite et temporellement limitée ; la sécurisation de la capitale provinciale n'a pas transformé l'arrière-pays rural où se reproduisaient les déterminants du conflit. La mission onusienne — Mission de l'Organisation des Nations unies en RD Congo (MONUC), devenue Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en RD Congo (MONUSCO) —, parmi les plus dotées au monde, a obtenu des résultats protecteurs localisés mais s'est heurtée aux limites structurelles bien documentées du maintien de la paix dans des conflits à forte fragmentation et à gouvernance armée hybride [8,9] : la protection des civils suppose une présence permanente que l'étendue du territoire rend impossible. L'état de siège décrété en 2021, en substituant une administration militaire aux autorités civiles, n'a pas réduit la létalité de manière durable et a, selon plusieurs analyses, complexifié l'économie politique locale en y ajoutant des prélèvements informels supplémentaires. Enfin, l'opération conjointe transfrontalière contre les Forces démocratiques alliées (ADF), dite Shujaa et lancée en novembre 2021, théoriquement circonscrite, a entretenu des soupçons récurrents d'implication dans la contrebande d'or [41], soulignant l'ambiguïté d'interventions qui mobilisent un acteur régional lui-même partie prenante de l'économie de rente — ambiguïté dont la séquence 1998–2003 avait déjà fourni le précédent [11,19].

Du point de vue des populations, la question décisive — ces dispositifs ont-ils répondu au besoin de protection durable ? — appelle une réponse nuancée : la sécurisation obtenue fut réelle mais ponctuelle, et le retrait, la rotation ou le redéploiement des forces ont régulièrement rouvert les fenêtres de vulnérabilité, si bien que la protection n'a jamais été consolidée en sécurité pérenne.

Au regard de nos critères, la famille militaro-sécuritaire obtient un score contrasté : effet réel mais transitoire sur la létalité, durabilité faible (récidive après désengagement), et atteinte quasi nulle des déterminants structurels. Elle agit sur A(t) et marginalement sur J(t), mais laisse intacts R, IH, M et E. Sa logique est curative et non préventive.

3.2. La famille judiciaire : justice pénale et réparation interétatique

L'Ituri occupe une place singulière dans l'histoire de la justice pénale internationale : la première condamnation jamais prononcée par la Cour pénale internationale (CPI) concerne Thomas Lubanga [15], suivie des affaires Katanga [16], Ngudjolo [17] et Ntaganda [18]. Cette jurisprudence a produit une vérité judiciairement

établie et a visé des responsables des deux camps — Lubanga et Ntaganda pour l'UPC à dominante Hema, Katanga et Ngudjolo pour les milices ngiti-lendu —, étant entendu que la condamnation de Lubanga porte exclusivement sur l'enrôlement et l'utilisation d'enfants soldats, et non sur des crimes contre les civils. Sur le plan interétatique, l'arrêt de la Cour internationale de justice (CIJ) condamnant l'implication militaire illégale d'un État voisin [19] a reconnu la dimension transfrontalière du conflit. Ces avancées agissent, en principe, sur J(t) en réduisant l'impunité.

L'évaluation doit cependant être lucide. La portée dissuasive de ces décisions est demeurée faible : trois condamnations définitives pour des centaines de commandants intermédiaires jamais poursuivis, des procédures longues et déconnectées du vécu local, et l'absence de mécanisme de justice de proximité ont limité l'effet sur E(i,t). La justice pénale internationale, conçue pour les plus hauts responsables, ne peut tenir lieu, à elle seule, de justice transitionnelle de masse. La recherche évaluative sur les dispositifs hybrides — des juridictions gacaca rwandaises aux commissions vérité — suggère que la reconnaissance publique, la réparation matérielle et la mémorialisation conjointe pèsent au moins autant que la sanction pénale dans l'interruption de la spirale mémorielle [35,45], quand bien même leurs effets mesurés demeurent contrastés ; sur le plan philosophique et testimonial, voir [29,30].

3.3. La famille désarmement-réinsertion et stabilisation communautaire

Les programmes successifs de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR), puis le Programme national de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation (P-DDRCS) lancé en 2021, ainsi que la Stratégie internationale de soutien à la sécurité et à la stabilisation (ISSSS), ont cherché à tarir le réservoir humain des milices. L'évaluation comparée du DDR [31] enseigne toutefois une leçon constante : la démobilisation échoue lorsqu'elle propose une réinsertion individuelle dans une économie qui n'offre aucune alternative à la rente de la violence. Réinsérer un jeune homme dans une économie où le contrôle d'un point de passage majeur procure à une unité armée des recettes quotidiennes de plusieurs centaines à quelques milliers de dollars [43,46] — dont une faible part seulement redescend au combattant de base, ce qui rend d'autant plus décisive la valeur de protection et de statut que procure l'enrôlement —, sans transformer cette économie, revient à le replacer aux portes de la milice. Tant que M(i,t) reste élevé et que la captation de R demeure possible, la « porte tournante » du DDR continue de tourner [39].

Ces dispositifs ont par ailleurs souffert d'un défaut de séquençage et de financement, et d'une faible articulation avec la médiation foncière, pourtant identifiée comme le terreau matériel persistant du conflit [24]. Leur effet sur la durabilité a donc été limité, confirmant le diagnostic d'une « paix cosmétique sans transformation structurelle » qui caractérise l'ensemble de la période 2003–2017 [4].

3.4. Diplomatie régionale et médiation locale : deux échelles, un même angle mort

Deux registres complémentaires méritent évaluation. À l'échelle régionale, les processus diplomatiques successifs visant l'est de la RDC ont cherché à réduire les ingérences et à organiser le retrait des acteurs étrangers. Leur effet sur l'Ituri est demeuré indirect et fragile, faute de mécanismes de vérification contraignants sur les flux d'or et d'armes qui constituent le cœur de l'économie de guerre. À l'échelle locale, les accords de paix communautaires et la médiation coutumière — souvent portés par les Églises et les autorités traditionnelles — ont obtenu des résultats localisés appréciables, conformes à ce que la recherche identifie comme la valeur du «

peacebuilding par le bas » [1]. Mais ces initiatives, sous-financées et non articulées à une transformation foncière et économique, retombent dès que la rente et l'impunité reprennent le dessus.

Le diagnostic transversal est donc convergent : qu'il soit conduit par le haut (diplomatie, force militaire, justice internationale) ou par le bas (médiation communautaire), chaque registre partage le même angle mort — l'absence d'action sur la structure de captation de la rente (R) et sur les inégalités horizontales (IH). C'est précisément cet angle mort que la stratégie intégrée présentée en section 4 entend combler.

3.5. Synthèse : un Indice d'Efficacité de la Stabilisation

Pour synthétiser l'évaluation, on peut proposer un Indice d'Efficacité de la Stabilisation (IES) agrégeant les quatre critères pondérés : $\boldsymbol{IES = w_1 \cdot \Delta L + w_2 \cdot D + w_3 \cdot S - w_4 \cdot C}$(4) où ΔL est la réduction de la létalité civile attribuable à la stratégie, D sa durabilité (persistance de l'effet après désengagement), S son atteinte des déterminants structurels (mesurable par son action sur R, IH, M, E), C son coût normalisé, et w_1, w_2, w_3 les pondérations des bénéfices (sommées à l'unité) tandis que w_4 pèse le coût comme pénalité distincte, avec $w_4 \in [0, 1]$, de sorte que $IES \in [-1, 1]$. Les composantes sont normalisées sur l'intervalle [0, 1]. Faute de calibrage, l'IES n'autorise aucun classement global : une somme pondérée ne produit un ordre qu'en cas de dominance sur l'ensemble des critères, configuration que nos données ne présentent pas. Nous n'en tirons donc aucun rang, mais un profil par critère (tableau 2), dont la lecture est convergente : les stratégies militaro-sécuritaires obtiennent un ΔL positif mais un D et un S faibles ; la famille judiciaire un S partiel (sur J) mais un ΔL quasi nul à court terme ; la famille désarmement-réinsertion un potentiel élevé mais bridé par l'absence de transformation économique ; la diplomatie régionale et la médiation locale des effets réels mais localisés et non structurels. Aucune famille, prise isolément, ne maximise l'IES (tableau 2).

Tableau 2. Évaluation comparée des familles de stratégies déployées en Ituri (1999–2026) et attendus de la stratégie intégrée proposée.

Famille de stratégie	**Réduction létalité (ΔL)**	**Durabilité (D)**	**Atteinte structurelle (S)**	**Coût relatif (C)**	**Termes de V(i,t) visés**
Militaro-sécuritaire (Artémis, MONUSCO, état de siège, opérations conjointes)	Modérée mais transitoire	Faible	Faible	Élevé	A(t), J(t) marginal
Judiciaire (CPI, CIJ)	Quasi nulle à court terme	Moyenne (différée)	Partielle (J)	Élevé (procédural)	J(t), E(i,t) partiel
DDR / stabilisation communautaire	Variable	Faible sans volet économique	Potentielle, non réalisée	Moyen	M(i,t), A(t)
Diplomatie régionale et médiation locale	Faible et localisée	Faible	Nulle sur R et IH	Faible	I(t) (indirect)
Stratégie intégrée (proposée — attendu théorique)	**Élevée et durable (attendu)**	**Élevée (attendu)**	**Élevée, multi-termes (attendu)**	**Moyen (470–620 M/10 ans)**	**I, A, II, M, E, J**

Source : élaboration de l'auteur à partir de [4,8,9,11,15–22,31]. Les quatre premières lignes évaluent ex post des dispositifs réellement déployés ; la dernière ligne (grisée) présente des attendus théoriques déduits du diagnostic et posés sous conditions de mise en œuvre — non des résultats mesurés, et non directement commensurables aux évaluations ex post.

4. Économie politique de la violence et conception d'une stratégie de stabilisation intégrée

Si la paix demeure introuvable malgré l'abondance des dispositifs, c'est que ceux-ci n'ont pas agi sur les déterminants structurels de la violence. Cette section expose l'économie politique de cette violence — ce qui explique l'échec évalué en section 3 — puis en déduit l'architecture d'une stratégie intégrée dont elle évalue le rapport coût-bénéfice.

4.1. La géologie économique de la violence

La violence iturienne s'analyse comme l'empilement de strates historiques dont aucune ne disparaît dans la suivante : fabrique coloniale des frontières ethniques (1885–1960), consolidation des inégalités foncières sous Mobutu, internationalisation par les guerres du Congo, guerre dite « première guerre de l'Ituri » (1999–2003 ; sur le caractère conventionnel de cette dénomination, voir supra, § 1), pacification « cosmétique » (2003–2017), puis routinisation du conflit depuis 2017 [4,11,42]. Cette profondeur historique, que l'historiographie de la province a documentée [4,34,42], interdit les explications mono-causales et oriente l'évaluation : une stratégie qui ne traite que la strate la plus récente est vouée au rendement décroissant.

4.2. L'or, moteur financier du conflit : la captation de rente appliquée

La littérature de référence sur l'est congolais s'accorde largement à faire de l'économie de l'or l'un des principaux moteurs financiers des conflits dans les territoires de Djugu, Mahagi et Irumu [4,7,37,43]. La chaîne relie le creuseur artisanal — dont les effectifs en Ituri, faute de recensement, ne sont connus que par extrapolation de la cartographie des sites miniers de la province [43] et par analogie avec les travaux sur le secteur aurifère congolais [37], et que nous situons entre 50 000 et 100 000 personnes —, la taxation par les groupes armés et des acteurs étatiques, les comptoirs de Bunia et de Kampala, et les marchés internationaux ; les circuits de contrebande et de blanchiment de l'or congolais via l'Ouganda vers Dubaï sont documentés par les rapports du Groupe d'experts des Nations unies sur la RDC et par Global Witness [40,41].

En appliquant l'équation (1) avec les ordres de grandeur disponibles — un prix à la sortie de zone $P \approx 50$ USD/g, soit une décote d'environ 20 % sur le cours international moyen de 2023 (≈ 62 USD/g), année de référence de nos données de terrain, et un tonnage $Q \approx 22$ tonnes (22×10^6 g), retenu comme hypothèse de travail haute faute d'estimation officielle [40,41,43] — on obtient $R \approx 50 \times 22 \times 10^6 \approx 1{,}1 \times 10^9$ USD par an. Ce chiffre est un scénario de référence prudent et daté : pour un prix compris entre 50 et 80 USD/g (bande couvrant les cours 2023–2024 décotés) et un volume compris entre 10 et 30 tonnes, R s'échelonne de 0,5 à 2,4 milliards USD par an. La hausse ultérieure du cours de l'or accroîtrait mécaniquement ces montants, sans modifier l'argument. L'incertitude sur Q — inhérente à une production largement artisanale, informelle et non tracée — commande la prudence ; c'est pourquoi l'argument ne repose pas sur le niveau exact de R, mais sur sa structure de répartition. Celle-ci étant l'élément décisif, nous en éprouvons explicitement la sensibilité : en faisant varier la part captée par les groupes armés de 8 % à 25 %, le financement armé annuel s'établit entre 90 et 275 millions USD ; c'est cet ordre de grandeur — plusieurs

dizaines à quelques centaines de millions par an —, et lui seul, que nous revendiquons comme robuste. La répartition proposée, par recoupement de nos entretiens de terrain avec la littérature et les rapports cités [4,7,37,40,41,43], se lit ainsi : la part revenant formellement au Trésor public congolais est marginale (moins de 2 %) — étant entendu qu'aucun régime minier n'affecte au Trésor plus qu'une fraction à un chiffre de la valeur brute, de sorte que l'indicateur pertinent est l'écart au produit fiscal théorique plutôt que le niveau brut —, à distinguer de la captation informelle par des agents de l'État (de l'ordre de 10 %) ; les creuseurs, malgré leur nombre, n'en perçoivent qu'une fraction réduite (10–15 %) ; l'essentiel est capté par les comptoirs et intermédiaires (30–35 %), les circuits d'exportation et marchés internationaux (20–25 %) et les groupes armés au titre de la taxation (15–20 %) — répartition synthétisée au tableau 3. Ce n'est donc pas la rareté de la richesse qui produit la pauvreté, mais la structure de sa captation. Toute stratégie qui ne réduit pas la fraction de R captée par la violence laisse intact le financement même du conflit.

Tableau 3. Répartition indicative de la valeur brute de la rente aurifère iturienne (estimation de l'auteur).

Poste de captation	**Part indicative**	**Scénario central**
Comptoirs et intermédiaires (Bunia, Kampala)	30–35 %	34 %
Circuits d'exportation et marchés internationaux	20–25 %	23 %
Groupes armés (taxation, barrages routiers)	15–20 %	18 %
Creuseurs artisanaux	10–15 %	14 %
Agents de l'État (captation informelle)	≈ 10 %	10 %
Trésor public congolais (recettes formelles)	< 2 %	1 %
Total	**85–107 %**	**100 %**

Source : estimation indicative de l'auteur, par recoupement des entretiens de terrain avec la littérature [4,7,37] et les rapports institutionnels [40,41,43]. Les fourchettes ne sont pas additives : leur sommation donne 85–107 %. La colonne « scénario central » retient une allocation cohérente totalisant 100 %. À valider par une enquête dédiée sur la chaîne de valeur aurifère.

4.3. Inégalités horizontales cristallisées par la fabrique des identités

La fabrique coloniale belge a appliqué à la dyade Hema-Lendu une grille raciale — l'hypothèse hamitique — dont l'historiographie et l'anthropologie de la région ont établi qu'elle constitue une construction politico-administrative coloniale, sans valeur descriptive, et non une donnée naturelle [32,33,34] ; la biologie contemporaine a par ailleurs récusé la pertinence même de toute taxinomie raciale [23] — mais dont les effets administratifs (chefferies fixées en 1933, concessions agricoles, éducation missionnaire différentielle) ont produit une asymétrie durable [4,32,34]. La codification foncière de 1973 a transformé cette asymétrie ethnique en asymétrie de classe foncière : des familles agricultrices se sont retrouvées juridiquement « squatters » sur des terres coutumières enregistrées au nom de voisins mieux dotés en capital scolaire et financier [24]. En termes de l'indice IH de l'équation (2), la dotation moyenne y_i (foncière et éducative) du groupe historiquement favorisé s'est durablement écartée de la moyenne provinciale, creusant durablement l'écart de dotation entre groupes. Nous ne disposons pas des données (p_i, y_i) permettant de calculer IH pour l'Ituri, et la littérature transnationale [5,6] n'établit pas de seuil de risque : nous nous en tenons donc à un énoncé directionnel — l'écart s'est creusé et ne s'est pas

résorbé —, et faisons de l'estimation de IH une priorité du programme de recherche. Réduire IH n'est donc pas un objectif annexe de développement : c'est une condition de la stabilisation que les dispositifs sécuritaires ignorent.

4.4. Routes et frontière : la géographie comme dispositif

La géographie économique de la violence ne se limite pas aux mines : elle s'étend aux axes qui acheminent l'or, les biens et les armes. La route nationale reliant Bunia à la frontière ougandaise via Mahagi en constitue l'épine dorsale ; le contrôle d'un tronçon, par les droits de passage et les taxes informelles, peut procurer des revenus quotidiens substantiels, de l'ordre de plusieurs milliers de dollars selon les cartographies de terrain [43]. Cette valeur explique que les massacres de villageois le long de l'axe ne soient pas seulement des actes de cruauté, mais aussi des opérations d'appropriation territoriale visant à s'emparer des points de passage et des terres environnantes. La frontière, longue et poreuse, joue trois rôles cumulés : voie de blanchiment de l'or, voie de circulation des armes, et voie d'intervention militaire régionale [11]. L'analyse de la stabilisation ne peut donc être strictement nationale : elle est, par construction, transfrontalière, ce qui conditionne directement les termes I(t) et A(t).

La circulation des armes constitue le second versant de cette géographie. Les rapports du Groupe d'experts des Nations unies documentent des flux d'armes légères alimentant les groupes armés de l'Ituri — pour partie détournés des stocks nationaux, pour partie acheminés à travers la frontière orientale [41] —, tandis que l'ingérence militaire d'acteurs régionaux a historiquement pesé sur cette disponibilité [11,19]. Or la disponibilité des armes — le terme A(t) de l'équation (3) — abaisse le seuil de recours à la violence et prolonge la capacité de nuisance des milices en dépit des campagnes de désarmement : un combattant démobilisé mais entouré d'armes accessibles se remobilise à faible coût. C'est pourquoi le tarissement financier (agir sur R) et le contrôle des flux d'armes (agir sur A) doivent être menés conjointement, sous peine de voir la démobilisation compensée par un réarmement — ce qu'illustre la « porte tournante » du désarmement relevée en section 3.3 [39,41].

Cette configuration relève d'une gouvernance armée hybride [7,12,38] : l'État (forces armées, douanes, services de sécurité) n'est pas absent du système qu'il est censé combattre, mais y est intégré à des degrés divers dans la production d'un ordre économique informel. La frontière entre « légal » et « illégal » s'efface au profit d'un continuum de degrés d'officialité. Toute évaluation doit intégrer ce fait : les acteurs censés mettre en œuvre la stabilisation peuvent être simultanément parties prenantes de l'économie de prédation, ce qui crée un problème d'incitations que les dispositifs purement techniques ignorent.

4.5. La dyade Hema-Lendu comme variable structurante

Sur la vingtaine de communautés que compte l'Ituri [34], seule la dyade Hema-Lendu concentre, sur la longue durée, des cycles récurrents de violence de masse d'une intensité exceptionnelle — que certains observateurs ont qualifiée de crimes à visée d'éradication [20,26] —, alors que les Alur, Bira, Nyali ou Ndo-Okebo coexistent dans la même province sans dynamique comparable. Cette concentration rend peu plausible une lecture purement culturaliste de la violence, comme une lecture par les seules conditions matérielles communes à la région : ni l'une ni l'autre n'expliquerait pourquoi cette dyade, et elle seule, s'embrase de façon répétée. L'objection vaut d'ailleurs contre une lecture qui ferait de la seule rente aurifère la cause du conflit : l'or est présent ailleurs dans l'est congolais sans y produire des cycles d'éradication réciproque. Notre thèse n'est pas que R explique la localisation de la violence, mais qu'il en explique le financement et la persistance une fois celle-ci amorcée par la configuration cumulative décrite ci-dessous. La spécificité de la dyade s'explique par la convergence cumulative de cinq facteurs,

dont aucun ne suffit isolément : interpénétration territoriale dense ; complémentarité-concurrence économique entre élevage et agriculture, dont le dilemme de sécurité ethnique [25] rend la proximité militairement saillante ; fabrique coloniale différentielle ; mémoire active de massacres récurrents [26] ; et instrumentalisation politique externe soutenue [11,19]. C'est la superposition de ces lignes — ethnie, classe foncière, activité, mémoire, territoire — qui constitue un cas presque pur de superposition des clivages, configuration que la théorie du conflit ethnique identifie comme la plus explosive [44].

Deux exigences, analytique et éthique, s'imposent. D'abord, la violence est mutuelle sur la longue durée : la première guerre de l'Ituri a vu des crimes de masse commis par des milices à dominante Hema contre des civils Lendu et réciproquement, ce que documentent l'historiographie de la séquence et les enquêtes de droits humains [20,26,42], et ce que reflète, sans prétendre le mesurer, la répartition des poursuites de la Cour pénale internationale entre les deux camps — Lubanga [15] et Ntaganda [18] côté UPC, Katanga [16] et Ngudjolo [17], ce dernier acquitté, côté ngiti-lendu. Ensuite, l'asymétrie conjoncturelle de la phase 2017–2026, marquée par des attaques principalement dirigées contre des sites Hema, ne doit jamais être confondue avec une disposition collective : la milice CODECO (Coopérative pour le développement du Congo) ne représente qu'une fraction de la communauté Lendu, dont la majorité subit également les déplacements et la stigmatisation [22]. L'amalgame entre une organisation armée et une communauté entière est factuellement faux et stratégiquement contre-productif.

Appliquée à la dyade, la fonction V(i,t) introduite en section 2.2 éclaire la dynamique : la violence intense n'exprime aucune « nature » communautaire mais un processus de décivilisation [28] touchant les deux communautés sous l'effet de facteurs modifiables. Un indice exploratoire, dont nous soulignons d'emblée les limites, va dans ce sens : le dépouillement, par l'auteur, de registres paroissiaux de la zone Bahema-Nord/Walendu-Pitsi fait apparaître une part de mariages mixtes de l'ordre de 15–17 % avant la codification foncière de 1973, un déclin continu ensuite — environ 12 % en 1980, 9 % en 1990, 5 % à la veille de 1999 —, puis des effondrements lors des pics de violence (0,9 % vers 2001 ; 0,8 % vers 2019), une rémission relative entre 2003 et 2013 (retour à 6–7 %) et une rechute depuis 2017 (1,2–1,5 % en 2022–2024) — trajectoire synthétisée à la figure 1. Trois mécanismes au moins produiraient un profil voisin sans qu'aucune préférence matrimoniale n'ait changé : la séparation physique des populations par les déplacements, l'interruption de la tenue des registres pendant les pics, et la modification de la déclaration d'appartenance sous ciblage ethnique. Cet indice est donc compatible avec l'hypothèse d'un lien social historiquement variable ; il ne l'établit pas. Ce qu'il autorise à dire est modeste mais suffisant : rien, dans la série, ne soutient l'hypothèse d'une distance intercommunautaire constante, et sa sensibilité aux conjonctures politiques et foncières oriente vers un produit historique modifiable — et fournit un indicateur fin et différé de l'efficacité des politiques visant à recréer des clivages transversaux.

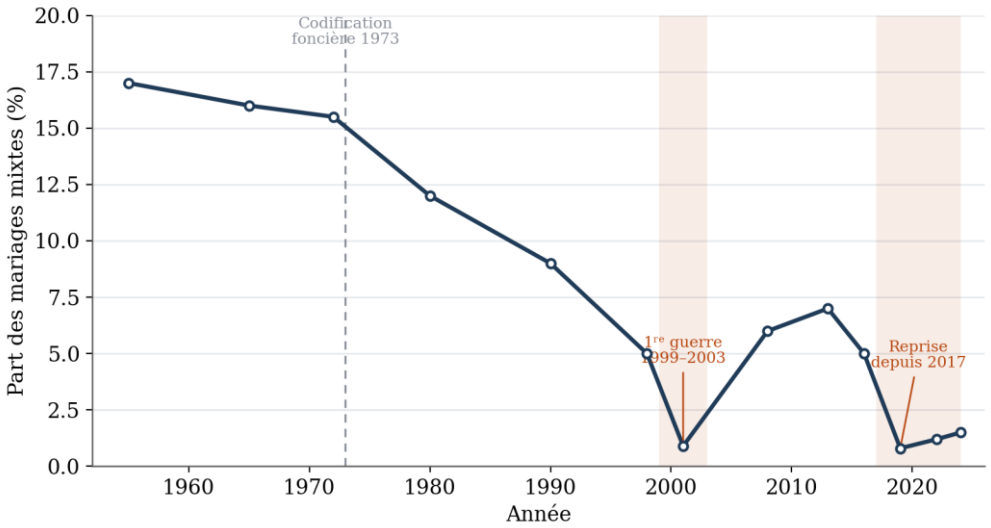


Figure 1. *Part des unions mixtes Hema-Lendu, dépouillement de registres paroissiaux (zone Bahema-Nord/Walendu-Pitsi, 1955–2024).*

Source : dépouillement de l'auteur ; valeurs exploratoires, à interpréter au regard des biais d'enregistrement discutés dans le texte. Le dépouillement s'arrête en 2024, dernière année complète disponible. Bandes ombrées : pics de violence (1999–2003 ; depuis 2017).

4.6. Du diagnostic à la conception : une stratégie intégrée et son arbitrage coût-bénéfice

L'enseignement central de l'évaluation est qu'une stratégie efficace doit agir simultanément sur plusieurs termes de la propension à la violence, c'est-à-dire articuler le sécuritaire, le judiciaire, l'économique et le mémoriel. Ces piliers ne procèdent pas d'un choix arbitraire : ils se déduisent du diagnostic, chaque pilier étant rattaché à un ou plusieurs déterminants identifiés plus haut, chacun étant conçu pour agir sur un déterminant précis identifié plus haut — le triptyque analytique (R, IH, V) et les six variables modifiables de la fonction V(i,t) établies en section 2.2. Le tableau 4 explicite cette correspondance entre chaque pilier et le déterminant qu'il cible, de sorte que l'architecture proposée est la traduction opérationnelle directe de l'analyse, et non un catalogue de bonnes intentions. On peut ainsi en décliner six piliers complémentaires, séquencés sur un horizon décennal (2026–2036). Le premier est la construction d'une vérité historique partagée, par une commission vérité et réconciliation provinciale au mandat couvrant la période longue (1885–2026), à parité communautaire [29,30]. Le deuxième est une médiation foncière intensive et durable, traitant les contentieux par des juridictions de paix mixtes reconnaissant les droits coutumiers [24] : c'est l'action directe sur IH. Le troisième est la mixité institutionnelle — écoles intégrées, coopératives mixtes, structures religieuses inclusives, projets de jeunesse partagés — destinée à produire des clivages transversaux [14] et à transformer l'habitus de méfiance [27]. Le quatrième est la mémorialisation conjointe des victimes des deux communautés, dont les précédents sud-africain, marocain et colombien fournissent des modèles. Le cinquième est une justice transitionnelle équilibrée combinant poursuites des crimes récents, réparation matérielle et procédures de pardon communautaire inspirées, avec leurs précautions, de l'expérience des juridictions de proximité [35]. Le sixième est une économie partagée : régulation et traçabilité de l'or avec redistribution locale, relance agro-pastorale en coopératives mixtes, infrastructures partagées et formation professionnelle massive de la jeunesse — action directe sur R et M.

Tableau 4. Correspondance entre les six piliers et les déterminants ciblés (déduction de l'architecture).

Pilier	Levier d'action	Déterminant / variable ciblé(e)
1	Vérité historique partagée (commission vérité et réconciliation)	E(i,t) — mémoire des violences activée
2	Médiation foncière intensive (juridictions de paix mixtes)	IH — inégalité horizontale (dotation foncière)
3	Mixité institutionnelle (écoles, coopératives, structures religieuses)	Clivages transversaux [14,44] ; habitus [27] ; Π(t)
4	Mémorialisation conjointe des victimes	E(i,t) — mémoire ; réconciliation
5	Justice transitionnelle équilibrée	J(t) — impunité / faiblesse de la justice
6	Économie partagée (traçabilité de l'or, coopératives, formation)	R — captation de rente ; M(i,t) — marginalisation ; I(t), A(t)

Source : élaboration de l'auteur. Chaque pilier est déduit d'un déterminant identifié en sections 2.2 et 4 ; la sécurisation négociée des axes (cf. § 4.7) agit en outre sur A(t) et I(t).

L'arbitrage en faveur de cette stratégie se formalise par un rapport bénéfice-coût de la prévention. Soit B le coût économique et humanitaire monétisable d'une décennie de conflit non prévenu (pertes de production, dépenses militaires et humanitaires, destruction de capital, réparations), C_p le coût de la stratégie intégrée, et $\theta \in [0, 1]$ la fraction de ce coût que la stratégie permet effectivement d'éviter — car aucune intervention ne prévient la totalité d'un conflit. Le ratio pertinent s'écrit : $\boldsymbol{\rho = (\theta \cdot B) / C_p}$(5)

D'après l'équation (5), la prévention est économiquement justifiée dès lors que $\rho > 1$, c'est-à-dire dès que $\theta > C_p / B$. En retenant, à titre d'ordre de grandeur, un coût de la décennie de conflit B ≈ 870 millions USD — périmètre volontairement restreint aux coûts provinciaux directement imputables et documentables, à l'exclusion du coût des opérations de maintien de la paix (de l'ordre de 1 milliard USD/an pour l'ensemble de la RDC, cf. tableau 1) et des réparations interétatiques (325 millions USD), dont l'imputation à la seule Ituri reste à établir ; cette restriction rend l'estimation nettement conservatrice et biaise l'arbitrage en défaveur de la prévention — et un coût de la stratégie $C_p \in [470 ; 620]$ millions USD sur dix ans, le seuil de rentabilité se situe à θ compris entre 0,54 et 0,71 : l'arbitrage n'est favorable qu'à condition que la stratégie évite entre 54 % (hypothèse de coût basse) et 71 % (hypothèse de coût haute) du coût du conflit — soit de plus de la moitié à près des trois quarts —, hypothèse tributaire de la faisabilité politique discutée en section 6. Nous présentons ce résultat comme un seuil explicite et réfutable, non comme un ratio favorable établi : sous l'hypothèse limite d'une prévention intégrale ($\theta = 1$), exclue par construction, le ratio atteindrait 1,40–1,85. Relever B — dont le périmètre est restreint — abaisserait mécaniquement ce seuil. La comparaison reste en outre biaisée en défaveur de la prévention, puisque les bénéfices humains non monétisables (vies épargnées, déplacements évités, capital social reconstitué) n'entrent pas dans B. Le tableau 5 récapitule l'architecture et son chiffrage.

Tableau 5. Architecture de la stratégie intégrée à six piliers et chiffrage indicatif (2026–2036).

Pilier	**Objectif / terme visé**	**Durée**	**Coût indicatif (millions USD)**
1. Vérité historique partagée	Récit commun ; E(i,t)	5 ans	25–30
2. Médiation foncière intensive	Réduire IH	10 ans	60–80
3. Mixité institutionnelle (écoles, coopératives, structures religieuses)	Clivages transversaux ; habitus	10 ans	80–120
4. Mémorialisation conjointe	Mémoire commune ; E(i,t)	5 ans	5–10
5. Justice transitionnelle équilibrée	Réduire l'impunité ; J(t)	5 ans	50–80
6. Économie partagée	Réduire R capté et M(i,t)	10 ans	250–300
Total	**Transformer la configuration**	**10 ans**	**470–620**

Source : élaboration de l'auteur ; comparaison avec le coût estimé d'une décennie de conflit (≈ 870 millions USD, estimation prudente).

4.7. Séquençage et indicateurs de pilotage

Une stratégie intégrée n'est crédible que si elle est séquencée et mesurable. Le séquençage doit faire précéder les piliers à effet rapide (sécurisation négociée des axes, amorçage de la médiation foncière) par ceux à maturation lente mais à fort rendement structurel (mixité institutionnelle, économie partagée), tout en évitant l'erreur consistant à imposer des échéances électorales avant que les institutions économiques ne soient stabilisées [10]. La mesurabilité repose sur un tableau de bord d'indicateurs : létalité civile mensuelle désagrégée par communauté et territoire ; évolution de IH sur les dotations foncières et éducatives ; part de la rente aurifère (R) effectivement redistribuée via la traçabilité ; taux de récidive des combattants démobilisés ; et indicateurs qualitatifs de reconstruction du lien social, dont le retour mesurable des unions mixtes (figure 1) peut servir de signal différé. Ce tableau de bord permet un pilotage adaptatif, condition d'une stabilisation qui apprend de ses propres effets plutôt que de répéter des dispositifs au rendement décroissant.

5. Méthodologie

Cette section explicite la démarche qui sous-tend l'évaluation conduite ci-dessus et la conception proposée. Elle est présentée après l'analyse afin de regrouper, en un même lieu, les choix de critères, de données et de formalisation, et d'en discuter les limites.

5.1. Démarche d'évaluation et critères

L'évaluation mobilise quatre critères dérivés de la littérature sur l'efficacité des opérations de paix [8,9] et de la critique du « peacebuilding » libéral [10] : (i) la réduction de la létalité civile, (ii) la durabilité (absence de récidive après désengagement) et (iii) le rapport coût-efficacité, l'atteinte des déterminants structurels étant traitée non comme un critère de résultat mais comme la variable explicative testée (section 2.4). Ces critères sont opérationnalisés par l'Indice d'Efficacité de la Stabilisation (équation (4), section 3.5), qui permet de qualifier chaque stratégie par son effet mesurable et non par son intention affichée. L'évaluation est ici qualitative et comparative ; sa traduction en mesure quantitative complète constitue une perspective de recherche (section 7).

5.2. Données et corpus

L'étude croise trois corpus. Le premier réunit la littérature scientifique de référence sur la RDC et la résolution des conflits [1–14]. Le deuxième rassemble les sources institutionnelles : décisions de la Cour pénale internationale [15–18], arrêt de la Cour internationale de justice [19], rapports d'organisations de droits humains [20] et de groupes d'experts, données humanitaires (OCHA, OIM-DTM) [21] et analyses spécialisées sur les milices [22]. Le troisième repose sur le travail de terrain de l'auteur en Ituri (2023–2024). Les entretiens ont été conduits de façon semi-directive, en français et en langues locales, sur la base d'un consentement éclairé et sous couvert d'anonymat. Le recrutement des interlocuteurs a procédé d'un échantillonnage raisonné (non probabiliste) visant la diversité maximale des points de vue plutôt que la représentativité statistique : y ont participé des autorités coutumières et administratives, des responsables religieux, des opérateurs miniers artisanaux, des membres de la société civile et des personnes déplacées, répartis sur les trois territoires les plus touchés (Djugu, Mahagi, Irumu). La sélection a été poursuivie jusqu'à saturation des thèmes, critère qualitatif usuel en la matière. Ce dispositif ne prétend donc pas à une représentativité de type sondage : sa validité repose sur la triangulation systématique des propos recueillis avec les sources institutionnelles et la littérature scientifique (les deux premiers corpus), et avec le dépouillement de registres paroissiaux de la zone Bahema-Nord/Walendu-Pitsi. Le protocole d'enquête, le critère de saturation et la procédure d'anonymisation sont précisés dans l'annexe méthodologique en fin d'article ; les tableaux de dépouillement sont disponibles auprès de l'auteur.

5.3. Le rôle des équations : une formalisation heuristique

Le recours aux équations (1) à (5) — R, IH, V, IES, ρ — n'a pas une visée économétrique mais heuristique : rendre explicites les mécanismes, leurs variables et leurs cibles d'intervention, de sorte que l'argument soit traçable et, à terme, testable sur données. Les ordres de grandeur mobilisés (rente aurifère, coûts, ratio bénéfice-coût) sont des estimations médianes destinées à l'arbitrage stratégique, non des mesures de précision. Leur fonction est de discipliner le raisonnement et de fournir au décideur des points de repère chiffrés.

5.4. Limites

Les limites sont assumées. L'inaccessibilité de certaines zones et l'instabilité des dispositifs de comptage des victimes affectent la précision des estimations. La dépendance des chiffres à des données imparfaites appelle un investissement dédié dans la collecte de données provinciales fiables. Enfin, l'ancrage local de l'auteur, originaire de l'Ituri, constitue à la fois une richesse (accès au terrain) et un risque épistémique (biais d'appartenance), traité par une réflexivité explicite et par la triangulation systématique des sources. Ces limites bornent la portée des résultats sans en invalider l'orientation générale.

6. Discussion

Trois implications méritent discussion. Premièrement, l'étude confirme, sur un cas extrême, le verdict de la littérature critique du « peacebuilding » libéral [10] : la stabilisation ne se réduit ni au déploiement de troupes ni à la tenue d'élections, mais suppose la transformation des institutions économiques et foncières qui structurent les incitations à la violence. Deuxièmement, l'articulation proposée entre une analyse macro (rente, inégalités horizontales) et une analyse micro (gouvernance armée, habitus, mémoire) répond à l'appel d'une partie de la recherche en faveur d'une attention renouvelée au local et aux logiques infranationales [1,8]. La stabilisation se joue dans les chefferies et sur les pistes, autant que dans les capitales.

Troisièmement, l'approche par séquençage et mesurabilité — indicateurs de létalité, évolution de IH, part de R redistribuée, retour des unions mixtes — fournit au CRESG un cadre d'évaluation continue. Une réserve doit toutefois être posée : la faisabilité de cette architecture dépend d'une économie politique de la réforme, car les acteurs qui captent la rente et tirent profit de l'impunité disposent d'un intérêt direct au maintien du statu quo. Sa mise en œuvre suppose donc des coalitions de réforme, des garanties de crédibilité et un séquençage politiquement réaliste, faute de quoi le plan resterait technique. Reste enfin la généralisation. Le cas iturien n'est pas isolé : la combinaison d'une rente extractive captée par la violence, d'inégalités horizontales héritées et d'une gouvernance armée hybride caractérise plusieurs théâtres des Grands Lacs. La transférabilité suppose toutefois une adaptation : les pondérations de l'indice, le poids relatif des six piliers et le séquençage doivent être recalibrés selon l'intensité de chaque déterminant. Le modèle n'est pas une recette uniforme mais une grille d'arbitrage, dont l'ambition est de substituer à l'improvisation une planification structurelle, chiffrée et révisable. L'étude assume enfin une exigence éthique : reconnaître le caractère construit et mutuel de la dyade ne dilue ni les souffrances ni les responsabilités pénales individuelles — la science sociale n'absout pas, elle éclaire pour transformer.

Trois explications rivales doivent enfin être examinées. La première tient à l'hétérogénéité du théâtre : les dynamiques de Djugu et de Mahagi — milices communautaires, contentieux foncier, taxation aurifère — et celles d'Irumu, où opère une insurrection transnationale d'un tout autre ordre, ne relèvent pas du même système causal ; notre argument porte sur les premières, et l'architecture proposée devrait être complétée d'un volet spécifique pour Irumu. La deuxième est l'endogénéisation de la violence : la sociologie de la guerre civile [36] montre qu'au-delà d'un certain seuil, la violence se reproduit par ses propres mécanismes — dénonciation, sécurité locale, règlements de comptes privés — indépendamment des rentes qui l'ont initialement financée. Cette hypothèse prédit, comme la nôtre, la persistance du conflit ; nos données ne permettent pas de les départager, et sa validité affaiblirait le rendement attendu du pilier 6 sans invalider les piliers 1 à 5. La troisième est celle des cycles politiques nationaux : la concomitance entre séquences électorales congolaises et reprises de violence suggère une instrumentalisation par des entrepreneurs politiques nationaux, distincte de l'instrumentalisation régionale que nous privilégions, et qui appellerait des instruments de nature institutionnelle plutôt que sécuritaire.

7. Conclusion

L'Ituri n'est pas instable « par nature » : elle est le produit d'une configuration politico-économique identifiable, mesurable et modifiable. L'abondance des interventions de stabilisation y a buté sur un même écueil — traiter les symptômes (groupes armés) sans toucher aux déterminants (rente aurifère, inégalités horizontales, gouvernance armée, instrumentalisation régionale). L'évaluation conduite montre qu'aucune famille de stratégies, prise isolément, ne maximise l'efficacité de la stabilisation ; seule une stratégie intégrée agissant simultanément sur plusieurs termes de la propension à la violence offre une perspective de paix durable. Son coût, inférieur à celui d'une décennie de conflit, en fait un investissement dont la rationalité économique est conditionnelle à un taux d'évitement explicité — et donc discutable et testable —, plutôt qu'un idéal moral indéterminé. Au-delà du cas iturien, cette démonstration plaide pour un déplacement du centre de gravité des politiques de stabilisation : de la neutralisation des combattants vers la transformation des structures qui les produisent.

Trois orientations de recherche prolongent ce travail. La première est l'estimation empirique rigoureuse des indices IH et IES à partir d'enquêtes provinciales standardisées, pour passer d'une évaluation qualitative à une mesure proprement dite. La deuxième est l'étude comparée des séquences de stabilisation dans d'autres provinces

de l'est congolais, afin de tester la robustesse du modèle configurationnel. La troisième est l'analyse fine des mécanismes par lesquels la traçabilité de l'or pourrait, concrètement, réduire la fraction de la rente captée par la violence — chaînon technique décisif du sixième pilier. C'est à ce programme que le présent article entend, modestement, contribuer.

Références (système Vancouver)

1. Autesserre S. The Trouble with the Congo: Local Violence and the Failure of International Peacebuilding. Cambridge: Cambridge University Press; 2010.
2. Stearns JK. The War That Doesn't Say Its Name: The Unending Conflict in the Congo. Princeton (NJ): Princeton University Press; 2021.
3. Collier P, Hoeffler A. Greed and grievance in civil war. Oxford Economic Papers. 2004;56(4):563–595.
4. Vlassenroot K, Raeymaekers T. Conflict and Social Transformation in Eastern DR Congo. Gent: Academia Press; 2004.
5. Stewart F, editor. Horizontal Inequalities and Conflict: Understanding Group Violence in Multiethnic Societies. Basingstoke: Palgrave Macmillan; 2008.
6. Cederman LE, Weidmann NB, Gleditsch KS. Horizontal inequalities and ethnonationalist civil war: a global comparison. American Political Science Review. 2011;105(3):478–495.
7. Hoffmann K, Vlassenroot K, Marchais G. Taxation, stateness and armed groups: public authority and resource extraction in eastern Congo. Development and Change. 2016;47(6):1434–1456.
8. Fortna VP. Does Peacekeeping Work? Shaping Belligerents' Choices after Civil War. Princeton (NJ): Princeton University Press; 2008.
9. Doyle MW, Sambanis N. Making War and Building Peace: United Nations Peace Operations. Princeton (NJ): Princeton University Press; 2006.
10. Paris R. At War's End: Building Peace after Civil Conflict. Cambridge: Cambridge University Press; 2004.
11. Reyntjens F. The Great African War: Congo and Regional Geopolitics, 1996–2006. Cambridge: Cambridge University Press; 2009.
12. Mampilly ZC. Rebel Rulers: Insurgent Governance and Civilian Life during War. Ithaca (NY): Cornell University Press; 2011.
13. Arjona A. Rebelocracy: Social Order in the Colombian Civil War. Cambridge: Cambridge University Press; 2016.
14. Lipset SM, Rokkan S. Cleavage structures, party systems, and voter alignments: an introduction. In: Lipset SM, Rokkan S, editors. Party Systems and Voter Alignments. New York: Free Press; 1967. p. 1–64.
15. Cour pénale internationale. Le Procureur c. Thomas Lubanga Dyilo, Jugement (ICC-01/04-01/06). La Haye: CPI; 14 mars 2012
16. Cour pénale internationale. Le Procureur c. Germain Katanga, Jugement (ICC-01/04-01/07). La Haye: CPI; 7 mars 2014.
17. Cour pénale internationale. Le Procureur c. Mathieu Ngudjolo Chui, Jugement d'acquittement (ICC-01/04-02/12). La Haye: CPI; 18 décembre 2012.
18. Cour pénale internationale. Le Procureur c. Bosco Ntaganda, Jugement (ICC-01/04-02/06). La Haye: CPI; 8 juillet 2019.

19. Cour internationale de justice. Activités armées sur le territoire du Congo (RDC c. Ouganda), Arrêt. La Haye: CIJ; 19 décembre 2005 (réparations : 9 février 2022).

20. Human Rights Watch. Ituri: « Covered in Blood ». Ethnically Targeted Violence in Northeastern DR Congo. New York: HRW; 2003.

21. Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). République démocratique du Congo — Aperçu des besoins humanitaires. Kinshasa/Genève: OCHA; 2023–2024. Complété par : Organisation internationale pour les migrations, Matrice de suivi des déplacements (OIM-DTM), rapports sur la province de l'Ituri, 2023–2024.

22. International Crisis Group. RD Congo : en finir avec la violence cyclique en Ituri. Rapport Afrique n° 292. Bruxelles/Nairobi: ICG; 15 juillet 2020.

23. Yudell M, Roberts D, DeSalle R, Tishkoff S. Taking race out of human genetics. Science. 2016;351(6273):564–565.

24. Boone C. Property and Political Order in Africa: Land Rights and the Structure of Politics. Cambridge: Cambridge University Press; 2014.

25. Posen BR. The security dilemma and ethnic conflict. Survival. 1993;35(1):27–47.

26. Sémelin J. Purifier et détruire : usages politiques des massacres et génocides. Paris: Seuil; 2005.

27. Bourdieu P. Le Sens pratique. Paris: Éditions de Minuit; 1980.

28. Elias N. Über den Prozess der Zivilisation. Bâle: Haus zum Falken; 1939. [Trad. fr. La Civilisation des mœurs / La Dynamique de l'Occident.]

29. Ricœur P. La mémoire, l'histoire, l'oubli. Paris: Seuil; 2000.

30. Tutu D. No Future Without Forgiveness. London: Rider; 1999.

31. Humphreys M, Weinstein JM. Demobilization and reintegration. Journal of Conflict Resolution. 2007;51(4):531–567.

32. Mamdani M. When Victims Become Killers: Colonialism, Nativism, and the Genocide in Rwanda. Princeton (NJ): Princeton University Press; 2001.

33. Chrétien JP. L'Afrique des Grands Lacs : deux mille ans d'histoire. Paris: Aubier; 2000.

34. Pottier J. Representations of ethnicity in the search for peace: Ituri, Democratic Republic of Congo. African Affairs. 2010;109(434):23–50.

35. Clark P. The Gacaca Courts, Post-Genocide Justice and Reconciliation in Rwanda. Cambridge: Cambridge University Press; 2010.

36. Kalyvas SN. The Logic of Violence in Civil War. Cambridge: Cambridge University Press; 2006.

37. Geenen S. African Artisanal Mining from the Inside Out: Access, Norms and Power in Congo's Gold Sector. Abingdon: Routledge; 2016.

38. Verweijen J. Stable Instability: Political Settlements and Armed Groups in the Congo. Londres: Rift Valley Institute; 2016.

39. Vogel C, Musamba J. Recycling rebels? Demobilization in the Democratic Republic of the Congo. Anvers: Institute of Development Policy (IOB), Université d'Anvers; 2017.

40. Global Witness. River of Gold. Londres: Global Witness; 2016.

41. Conseil de sécurité des Nations unies. Rapports finaux du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo. New York: Nations unies; notamment S/2019/469 (2019) et S/2024/432 (2024).

42. Fahey D. Ituri: Gold, Land, and Ethnicity in North-eastern Congo. Londres: Rift Valley Institute, Usalama Project; 2013.

43. Gobbers E, Musamba J. Armed groups, territorial control, land disputes, and gold exploitation in Djugu, Ituri, Democratic Republic of Congo. Anvers: International Peace Information Service (IPIS); 2023.

44. Horowitz DL. Ethnic Groups in Conflict. Berkeley: University of California Press; 1985.

45. Hayner PB. Unspeakable Truths: Transitional Justice and the Challenge of Truth Commissions. 2e éd. New York: Routledge; 2011.

46. Schouten P, Murairi J, Kubuya S. « Everything that moves will be taxed » : the political economy of roadblocks in North and South Kivu. Anvers/Copenhague: IPIS / Danish Institute for International Studies; 2017.